



<http://www.pcma-tennis.fr>

Passing Club Maisons-Alfort

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019/2020

ADULTE

Parc Jean de la Fontaine
1, Impasse Fleurus
94700 MAISONS-ALFORT
Tel : 01 48 99 16 42
pcma.tennis@gmail.com

Un bulletin d'inscription par adhérent(e) ou par couple :

Réservé au club	
Nom Prénom :	N° Licence :

Réinscription :
OUI – NON
Certificat médical à fournir, le cas échéant.

TARIFS 2019/2020				Cadre réservé au Club : 57 94 0483	
Formules ADULTE / ÉTUDIANT (*)	Montant	Nombre	A régler	Règlement en espèce : OUI – NON :	
COTISATION ADULTE	250 €			-----	
COTISATION ADULTE Parent d'élève(s) à l'école	225 €			Règlement par chèque(s) :	
COTISATION ADULTE COUPLE	450 €			- Début Octobre :	
COTISATION JEUNE ADULTE – 26 ANS	170 €			- Début Novembre :	
				- Début Décembre :	

TOTAL A REGLER :				Règlement par CHEQUES VACANCES : € ou COUPONS SPORT :€	

(*) Licence FFT (29 €) comprise, 3 invitations offertes par adulte.

M./Mme NOM1 :	PRENOM1 :	N°	Rue/Avenue :	CP :	Ville :
M./Mme NOM2 :	PRENOM2 :	N°	Rue/Avenue :	CP :	Ville :
Tél fixe :	Portable-1 :	Email-1 :			
	Portable-2 :	Email-2 :			

INFO LICENCE FFT

NOM	Prénom	Date de naissance
1-		
2-		

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le PCMA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au Secrétaire du Comité Directeur. **Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions prises en matière de confidentialité du club. J'autorise le PCMA à reproduire et représenter mon image dans le cadre de sa communication : affiche, site internet, flyer.** Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous nous engageons à le respecter.

Fait à Maisons-Alfort, le

« Bon pour accord »

Nom et signature de l'adhérent (e)